

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Zetigo™ PRM Fongicide  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY  
#2450, 215 - 2ND STREET S.W.  
CALGARY AB, T2P 1M4  
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852

Adresse de courrier électronique : solutions@corteva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CANUTEC  
1-888-226-8832

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Utilisation finale comme produit fongicide.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0 Date de révision: 04/12/2023 Numéro de la FDS: 800080100753 Date de dernière parution: 03/29/2023 Date de la première parution: 03/29/2023

Déclarations sur la sécurité :

### Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

### Entreposage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Florylpicoxamid	Florylpicoxamid	1961312-55-9	4.99
Pyraclostrobin	Pyraclostrobin	175013-18-0	9.98
N,N-Diméthyldécane-1-amide	N,N-Diméthyldécane-1-amide	14433-76-2	$\geq 30 - < 40$ *
Propylène carbonate	Propylène carbonate	108-32-7	$\geq 10 - < 20$ *
Polyether modified trisiloxane	Polyether modified trisiloxane	134180-76-0	$\geq 3 - < 10$ *
Reste	Reste	Non attribuée	$> 10$

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.
- En cas d'ingestion : Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
- Avis aux médecins : Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter:  
Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)
- Méthodes spécifiques d'extinction : Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0	Date de révision: 04/12/2023	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 03/29/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : À l'aide d'un absorbant approprié, nettoyez les déversements de produits restants. Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.

Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épand. Si le matériau peut ensuite être pompé, Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'évén doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé. Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides. Oxydants forts

Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection des yeux : Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : jaune

Odeur : douce

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 4.37 (21.7 °C)

Point/intervalle de fusion : Sans objet

Point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 100 °C

Méthode: vase clos

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable aux liquides
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.9986 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	236 °C Méthode: Méthode A15 de la CE
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	29.9 mPa.s ( 20 °C) 14.8 mPa.s ( 40 °C)
Propriétés explosives	:	Non Méthode: Méthode U.E. A.14
Propriétés comburantes	:	Pas de hausse significative (>5°C) de la température.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Inconnu.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Acides forts Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Zetigo<sup>™</sup> PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 500 - 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Pas de mortalité à cette concentration.

**Composants:****Florylpicoxamid:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD  
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.48 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

**Pyraclostrobin:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Une brève exposition (quelques minutes) à des concentrations faciles à atteindre peut provoquer des effets nocifs graves, et même la mort.  
Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).  
  
CL50 (Rat): 0.58 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 - 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3.551 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 - 5,000 mg/kg

### **Propylene carbonate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,000 mg/kg  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Polyether modified trisiloxane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.08 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Irritation légère de la peau

#### **Composants:**

##### **Pyraclostrobin:**

Résultat : Irritation de la peau

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Résultat : Irritation de la peau

##### **Propylene carbonate:**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Polyether modified trisiloxane:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD



**Zetigo™ PRM Fongicide**

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

**Composants:****Pyraclostrobin:**

Résultat : Pas d'irritation des yeux

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Résultat : Irritation des yeux

**Propylene carbonate:**

Résultat : Irritation des yeux

**Polyether modified trisiloxane:**

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation des yeux

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Produit:**

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

**Composants:****Florylpicoxamid:**

Remarques : Pour la sensibilisation cutanée.  
N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

**Pyraclostrobin:**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Remarques : Pour un ou des produits semblables:  
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

**Propylene carbonate:**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
 Date de la première parution: 03/29/2023

### Mutagenécité de la cellule germinale

#### Composants:

##### **Florylpicoxamid:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

##### **Pyraclostrobin:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

##### **Propylene carbonate:**

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### Cancérogénécité

#### Composants:

##### **Pyraclostrobin:**

Cancérogénécité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

##### **Propylene carbonate:**

Cancérogénécité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

##### **Florylpicoxamid:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.  
 N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

##### **Pyraclostrobin:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.  
 N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pour un ou des produits semblables:, Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère.

N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

##### **Propylene carbonate:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

### STOT - exposition unique

#### **Produit:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Composants:**

##### **Florylpicoxamid:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

##### **Pyraclostrobin:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

##### **Propylene carbonate:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

##### **Polyether modified trisiloxane:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

### STOT - exposition répétée

#### **Produit:**

Évaluation : L'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas une matière toxique STOT-RE.

### Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

##### **Florylpicoxamid:**

Remarques : Aucune donnée trouvée.

##### **Pyraclostrobin:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Remarques : Pour un ou des produits semblables:  
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:  
Yeux.  
Foie.  
Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

##### **Propylene carbonate:**

Remarques : Chez les animaux de laboratoire, l'application cutanée répétée n'a pas produit de toxicité générale.

## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
 Date de la première parution: 03/29/2023

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Composants:****Florypicoxamid:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**Pyraclostrobin:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

**Propylène carbonate:**

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

**Polyether modified trisiloxane:**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.015 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

**Composants:****Florypicoxamid:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Truite Arc En Ciel (Oncorhynchus mykiss)): 0.01 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.015 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (puce d'eau Daphnia magna): 0.059 mg/l  
 Durée d'exposition: 48 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EyC50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 1.4 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.152 mg/l  
 Durée d'exposition: 7 d

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.0034 mg/l  
 Durée d'exposition: 28 d

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

---

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )):  
0.0008 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0137 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

NOEC (mysidacé Mysidopsis bahia): 0.0008 mg/l

Durée d'exposition: 28 d

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): >6.59 mg/kg de poids sec (p.s.)

Durée d'exposition: 14 d

Point final: mortalité

Toxicité pour les organismes terrestres : (Apis mellifera (abeilles)): >109.2

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

(Apis mellifera (abeilles)): >100

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact

(Colinus virginianus (Colin de Virginie)): 2,250 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Point final: Toxicité aiguë par voie orale

### Pyraclostrobin:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.0062 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.016 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.843 mg/l

Point final: Inhibition du taux de croissance

Durée d'exposition: 96 h

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): 566 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

DL50 par voie orale (*Colinus virginianus* (Colin de Virginie)): > 2,000 mg/kg

DL50 par voie orale (*Apis mellifera* (abeilles)): > 73.1 µg/abeille

### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Danio rerio* (poisson zèbre)): 14.8 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 7.7 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (Algues vertes)): 16.06 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 0.079 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

### **Évaluation écotoxicologique**

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

### **Propylene carbonate:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50 (*Cyprinus carpio* (Carpe)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algue de l'espèce du *Scenedesmus*): > 900 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 800 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: Test OCDE 209

### **Polyether modified trisiloxane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 2.1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 15 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 1.1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (*Daphnia magna* (Puce d'eau)): 177 mg/l

## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
 Date de la première parution: 03/29/2023

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Algues (*scenedesmus subspicatus*)): 152.2 mg/l  
 Durée d'exposition: 72 h

### Persistence et dégradabilité

#### Composants:

##### **Florylpicoxamid:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
 Remarques: Pas immédiatement biodégradable.

##### **Pyraclostrobin:**

Biodégradabilité : Remarques: Le produit n'est pas facilement biodégradable selon les lignes directrices de l'OCDE/EC.

Résultat: Difficilement biodégradable.  
 Biodégradation: 0 - 10 %  
 Durée d'exposition: 28 d

##### **N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Biodégradabilité : Remarques: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: 66.12 %  
 Durée d'exposition: 11 d  
 Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente  
 Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

##### **Propylène carbonate:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
 Remarques: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.  
 Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Biodégradation: 94 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: OECD Ligne directrice 301E ou Equivalente  
 Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: > 97 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: OECD Ligne directrice 302B ou Equivalente  
 Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

ThOD : 1.25 kg/kg

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)  
 Produit sensibilisant: Radicaux OH  
 Concentration: 1,500,000 1/cm<sup>3</sup>  
 Constante de vitesse: 3.79E-12 cm<sup>3</sup>/s  
 Méthode: Estimation

## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
 Date de la première parution: 03/29/2023

**Polyether modified trisiloxane:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: > 60 %  
 Durée d'exposition: 28 d  
 Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Pyraclostrobin:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.99 (22 °C)  
 Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.44  
 Méthode: Estimation  
 Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Propylène carbonate:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).  
 Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50). Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

log Pow: -0.41  
 Méthode: Mesuré  
 Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

**Polyether modified trisiloxane:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Aucune donnée trouvée.

**Reste:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Aucune donnée trouvée.

**Mobilité dans le sol****Composants:****Pyraclostrobin:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 6000 - 16000  
 Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 351 - 630  
 Remarques: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

**Propylène carbonate:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 15  
 Méthode: Estimation  
 Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc



Zetigo<sup>™</sup> PRM Fongicide

Version 2.0	Date de révision: 04/12/2023	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 03/29/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

entre 0 et 50).

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

**Reste:**

Répartition entre les compar- : Remarques: Aucune donnée trouvée.  
timents environnementaux

**Autres effets néfastes****Composants:****Florylpicoxamid:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la  
et vPvB bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.

**Pyraclostrobin:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni  
et vPvB bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas  
considérée comme très persistante ni très bioaccumulable  
(vPvB).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.

**N,N-Diméthyldécane-1- amide:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas considérée comme persistante,  
et vPvB bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas  
considérée comme très persistante et très bioaccumulable  
(vPvB).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.

**Propylène carbonate:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la  
et vPvB bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.

**Polyether modified trisiloxane:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la  
et vPvB bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Pro-  
de la couche d'ozone tocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la  
couche d'ozone.

**Reste:**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la  
et vPvB bioaccumulation et la toxicité (PBT).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les contenants conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.

Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Pyraclostrobin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9

##### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3082  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Pyraclostrobin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

##### Code IMDG

No. UN : UN 3082  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Pyraclostrobin)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui  
Remarques : Stowage category A

Zetigo<sup>™</sup> PRM Fongicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/29/2023
2.0	04/12/2023	800080100753	Date de la première parution: 03/29/2023

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Piraclostrobin)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Piraclostrobin)

**Autres informations**

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, en emballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ou ayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides. Peuvent être transportés en tant que marchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la disposition spéciale 375 de l'ADR/RID.

Pour le transport terrestre Canadien, Exemption TMD : 1.45.1 Polluants marins (la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger pour les marchandises dangereuses, ne s'appliquent pas si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire).

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL : Ce produit contient des composants qui ne sont pas sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA) : 34701

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

Éléments d'étiquette de communication des risques de l'ARLA :

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation garder hors de la portée des enfants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fongicide

Version 2.0      Date de révision: 04/12/2023      Numéro de la FDS: 800080100753      Date de dernière parution: 03/29/2023  
Date de la première parution: 03/29/2023

AVERTISSEMENT POISON  
IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

FATAL OU NOCIF EN CAS D'INGESTION  
Toxique pour les organismes aquatiques.

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

#### Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 04/12/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Code du produit: GF-4017

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Zetigo™ PRM Fungicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03/29/2023
2.0	04/12/2023	800080100753	Date de la première parution: 03/29/2023

---

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F